

L'Apport du plurilinguisme et de la traduction à la revitalisation de la langue arabe

Meriem BEDJAOU
ENSSP - URNOP

« Dans la course à l'intégration des médias et à la maîtrise de l'information diffusée dans toutes les langues du monde, le traducteur a ainsi gagné ses lettres de noblesse langagière en devenant un acteur stratégique au sein des institutions et des entreprises d'envergure internationale.

L'extraordinaire succès d'Internet n'a fait que conforter cette position stratégique en élargissant davantage l'éventail des compétences du traducteur et le champ de ses interventions. Désormais, il est tantôt « communicateur » en plusieurs langues, tantôt « médiateur » en zone de crise ou de conflit et, parfois, « veilleur multilingue » à la recherche d'informations stratégiques. »

Mathieu GUIDÈRE, « Les nouveaux métiers de la traduction », in *Traduction et mondialisation*, revue Hermès, n° 58, juin 2010

À l'heure de l'intensification des échanges au niveau mondial et de la diversité des informations insufflées par les prodigieuses technologies informatiques, de l'Internet et des réseaux sociaux, le plurilinguisme et surtout la traduction, qui en découle, sont devenus des enjeux vitaux de la communication, à l'échelle autant planétaire que régionale ou locale. C'est dans cet esprit qu'Umberto Eco affirme que « la langue de l'Europe sera la traduction », et c'est à juste titre que l'UNESCO en fait l'un des piliers de ses actions, ou encore Michael Oustinoff qui considère que « La clé des langues, c'est la traduction ».

En effet, le flux de transactions langagières et le développement des industries de la langue ont entraîné des changements profonds et donné une autre dimension aux activités traditionnelles du traducteur, aussi bien au niveau de la prise en charge de sa formation que de ses outils de travail. Cela se traduit par l'émergence de nouvelles disciplines en rapport avec des activités humaines de plus en plus spécialisées, nécessitant des compétences multilingues de haut niveau. Aujourd'hui, la formation au métier de traducteur ne saurait donc s'arrêter à la dimension uniquement généraliste telle que professée autrefois, d'autant que l'un des domaines où les effets de la mondialisation est le plus évident est sans conteste, celui de la langue. Avec cette configuration actuelle du monde communicationnel, la nécessité de s'adapter aux nouvelles attentes des métiers de la traduction et de l'enseignement des langues maternelles et étrangères s'impose d'elle-même. Aussi des efforts soutenus devront être fournis dans ce domaine, en particulier par les États arabes, afin de pallier les carences terminologiques, qui s'accroissent quotidiennement et de façon exponentielle, au rythme de l'évolution des connaissances, freinant, ainsi, le développement de la langue arabe, dans la prise en charge langagière des nouveaux concepts, notamment scientifiques.

Les transformations irréversibles, affectant cette activité séculaire qu'est la traduction, impliquent une véritable refonte des différents cursus de formation des traducteurs/interprètes, avec élargissement aux domaines connexes, débouchant sur des métiers nouveaux tels que : terminologue/terminoticien, néologue, localisateur, lexicographe, etc. Si les langues de spécialité et les langues étrangères appliquées à des disciplines diverses font actuellement l'objet de curricula bien distincts, il est évident que la traduction, qui en est l'aboutissement, ne peut que conforter cette nécessité générée par les besoins du marché avec la mise en place d'un éventail de spécialités très pointues : technique, juridique, scientifique, économique, etc., subdivisées elles-mêmes, en sous-spécialités telles

que aéronautique, cybernétique, agroalimentaire, management, pharmacologie, hydrocarbures, nanotechnologie, etc. Sauf que, sans maîtrise des langues/cultures, il ne saurait y avoir de traduction, indispensable canal d'échange et de communication depuis « Babel ».

La présente réflexion s'inscrit donc dans une démarche contributive à la thématique portant sur les activités à entreprendre, en vue de promouvoir la langue arabe. Elle part de deux constats qui font l'unanimité, aujourd'hui, en Algérie :

- 1- Le niveau de nos étudiants, en langues arabe et autres, est calamiteux ;
- 2- Le second constat est que, face à l'internationalisation du savoir scientifique et à l'explosion des technologies de l'information et de la communication, la connaissance des langues constitue un enjeu essentiel, aussi bien sur le plan professionnel que culturel.

Dans un monde, qui se nourrit désormais de savoirs et d'innovations, la promotion des langues et des industries, qui les accompagnent, doivent constituer la priorité des systèmes éducatifs et des politiques linguistiques.

Il est intéressant de rappeler, à titre d'exemple, que le décret Français du 11 Juillet 2006 (Ministère de l'Éducation) afférent au socle commun de connaissances et de compétences, stipule que parmi les sept (7) piliers, celui de la maîtrise de la langue maternelle reste la base de toute l'éducation. Cette première priorité est suivie de la pratique d'une langue vivante étrangère, puis, en troisième position, viennent les mathématiques, accompagnées de la maîtrise d'une culture scientifique.

Or, contrairement au système éducatif français qui met en exergue l'importance de la consolidation de la langue maternelle, le cadre général de référence du système éducatif algérien dans son programme de 2002 précise ce qui suit : « Afin que l'école algérienne puisse remplir les missions, qui lui ont été assignées, elle doit, incontestablement, intégrer dans ses programmes, des valeurs liées à l'identité nationale (Histoire, religions, langues) ». Or, il est indéniable que tout apprentissage, tout savoir passe par la langue maternelle d'abord, quand on sait notamment que « toutes les langues, quelles qu'elles soient, offrent un témoignage unique, du génie culturel des peuples », car l'histoire, les religions, les cultures ne peuvent s'appréhender que par la langue.

Quand est-il aujourd'hui de la langue arabe, autrefois florissante par sa grammaire, son lexique, sa traduction ?

Confinée actuellement dans des contenus traditionnels, des méthodes obsolètes, son enseignement continue à fonctionner avec des pratiques conservatrices, à l'écart des approches contemporaines, de la révolution informatique et des technologies susceptibles de la promouvoir. Selon la Banque Mondiale, plus de 320 Millions de personnes dans le monde parlent arabe alors que moins de 1% du contenu disponible sur internet est en arabe. La langue arabe entame-t-elle son déclin ? Trop tôt pour l'affirmer. Il est, néanmoins, impératif, voire urgent, pour tous les pays, ayant en partage cette langue, de conjuguer leurs efforts afin de redonner à ce code, ses titres de noblesses.

Pour ce faire, des politiques linguistiques clairvoyantes et cohérentes devront être mises en place, accompagnées d'investissements conséquents, qui prendraient en charge :

- La modernisation des méthodologies d'enseignement de la langue arabe (méthodes audio-visuelle attrayantes et stimulantes, laboratoires de langues, etc.) ;

- L'apprentissage précoce (3 à 7 ans) de la langue arabe au contact d'une ou de deux langues vivantes étrangères. Des études effectuées dans plusieurs pays, ont révélé que contrairement aux enfants monolingues, les bilingues sont meilleurs au niveau des tests de réflexion scientifique et dans la résolution de problèmes mathématiques. De plus, c'est entre 3-4 ans que la capacité d'apprentissage des langues est maximum. (cela est confirmé par le bi-plurilinguisme, de la plupart des prix Nobel) ;
- Intégrer les TIC dans toutes les activités cognitives. Ces dernières sont devenues un maillon indispensable des échanges économiques, sociaux, culturels et pédagogiques. En effet, les TICE et l'internet engendrent un renouvellement profond de la didactique et de la pédagogie par les nombreux outils d'aide à l'amélioration des aptitudes cognitives. Elles favorisent, également, le contact avec les langues étrangères ;
- Mettre en place des organismes chargés des programmes de néologie et de terminologie, activités nécessaires au besoin de rendre compte des réalités nouvelles. Essentielle pour le développement d'une langue, la création de mots nouveaux en reflète sa vitalité, ce qui n'est guère le cas pour la langue arabe, de nos jours. De plus néologie et terminologie constituent le socle de la traduction ;
- Enfin, la création d'une institution maghrébine pour l'arabe de la région, rattachée à un organisme intergouvernemental, coordonnant toutes les activités, permettrait certainement, à la langue arabe, de reprendre son envol, pour peu que les volontés et les budgets consacrés soient conséquents.

Cette intervention, consacrée à la revivification de la langue arabe par une approche plurilingue, sera étayée par le biais de deux cas d'étude, l'un se rapportant à l'instauration de l'apprentissage des langues étrangères dans les « kinder-garden » autrichiens, l'autre concernera les difficultés terminologiques de l'arabe, dans l'enseignement des neurosciences cognitives à des étudiants arabophones en formation de Master.

En effet, les pays germanophones (Allemagne, Autriche) ont été les premiers à mettre en place un plurilinguisme fécond et ce, dès le plus jeune-âge.

Des résultats, plus que probants, sont constatés chez les enfants dont deux locuteurs (Mounir 3 ans et Mehdi 5 ans) de nationalité autrichienne, de parents algériens, inscrits dans une garderie bilingue : français-allemand, au niveau de laquelle, personnel et enfants utilisent les deux langues dans toutes les activités (une troisième langue, l'anglais, est introduite dès l'âge de 5 ans). Adulant les dessins animés de Dora et Diego qu'ils suivent à la maison, dans les deux codes, ils sont souvent amenés à interroger les parents (qui ne leur parlent qu'en arabe) sur les termes équivalents, de tout ce qu'ils entendent. Grâce à ce procédé audio-visuel de la série dans les deux langues, puis sa traduction progressive (souvent les parents sont eux-mêmes contraints de recourir au dictionnaire bilingue, via le Net), ils se sont constitués un bagage lexical éloquent, même si la forme syntaxique n'évolue pas toujours au même rythme. L'expérience de ces deux enfants conforte la thèse des scientifiques, notamment linguistes, pédagogues et cognitivistes, qui s'accordent à affirmer les prédispositions naturelles qu'ont les tout petits à acquérir les langues. Les neuro-cognitivistes indiquent que la plasticité du cerveau du jeune enfant est telle, qu'il apprendra les langues et beaucoup d'autres choses avec une facilité interdite aux adultes. Cela est confirmé par l'imagerie cérébrale, qui montre que chez les bilingues précoces, il n'y a pas de zone langagière spécifique, tandis que ces zones sont bien délimitées chez les bilingues tardifs (C. Hagege, 2000). C'est dans cette perspective que devraient s'élaborer, donc, les stratégies éducatives du plurilinguisme qu'évoque M. Oustinoff, dans « plurilinguisme et traduction à l'heure de la mondialisation », en rappelant que l'apprentissage pour tous, d'au moins deux langues étrangères, est non seulement essentiel, mais possible. Il rajoute cependant, que connaître plusieurs langues en les maintenant dans des compartiments étanches, ne suffit pas : c'est le multilinguisme. Il faut savoir faire dialoguer les langues entre elles, c'est ce que le Conseil de

l'Europe appelle plurilinguisme », et c'est ce que nous préconisons pour la revitalisation de la langue arabe. Les deux jeunes enfants passent d'un code oral à un autre (allemand, français, arabe) avec aisance et lorsqu'une difficulté d'équivalence surgit, les parents la contournent par des explications cadrées dans la culture-cible.

C'est de cet aspect enrichissant du contact des langues, qu'est née la didactique convergente des langues, français-arabe par exemple, qui prône le retour à un partenariat didactique entre deux ou plusieurs langues. En effet, cette méthode n'est guère nouvelle, mais plutôt réactualisée, car, autrefois, l'un des aspects de ce rapprochement était pris en charge par le procédé thème/version, plus tard par la stylistique comparée. Néanmoins, ces derniers ne s'attardaient guère sur la culture des langues étudiées.

La deuxième expérience renvoie aux barrières terminologiques de la langue arabe, dues essentiellement à l'insuffisance de la recherche linguistique dans le cadre de l'arabisation des sciences et des technologies. Le « flegme » terminologique a accentué l'indigence du répertoire arabe, par le recours aux emprunts ou à « l'arabisation », de termes latins des sciences récentes, telles que les neurosciences cognitives. Chargée d'assurer un module de didactique des langues étrangères, je me rends compte, souvent, des difficultés qu'éprouvent les étudiants à rédiger leur mémoire en arabe, dans une spécialité vulgarisée presque entièrement en anglais et pour laquelle, même les termes français restent sans correspondants en arabe. À titre d'exemple, lors d'une séance de veille documentaire, une étudiante a relevé certains intitulés de thèses de doctorat (soutenues à l'institut des sciences cognitives de Lyon) et pour lesquels des problèmes de traduction (français-arabe) se sont posés jusqu'au jour d'aujourd'hui. À vous d'en juger. Il s'agit des thèmes suivants :

- « Organisation de l'activité ponto-géniculo-occipitale (PGO) au niveau du système occulo-moteur ».
- « Représentation de l'espace et intégration multisensorielle dans l'aire ventrale intrapariétale du primate ».
- « Les activités aminotransférasiques de la tyrosine du foie et du cerveau en relation avec le comportement chez le rat ».
- « Etude des systèmes cathécolaminergiques et neuropeptidergiques dans le tronc cérébral du nourrisson ».
- « Participation du cortex préarque (aire 8 de Brodmann) à l'exécution des séquences occulo-motrices ».

Ces exemples devraient nous permettre de comprendre la situation réelle de la langue arabe, aujourd'hui et de sa traduction. C'est donc par le biais de cette activité séculaire, reposant sur l'interpénétration des langues/cultures que l'arabe pourra se régénérer. Les langues suivent l'évolution des sciences et des techniques nouvelles, les unes ne peuvent prospérer sans les autres. Il appartient donc aux peuples arabes de s'en convaincre.

Cette nouvelle réalité nous impose, nécessairement, d'engager une nouvelle dynamique dans le domaine de la formation supérieure. En effet, il convient de rappeler que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique constituent les éléments-clés, qui influent directement les performances de l'économie, en général, et des entreprises, en particulier. Aussi, est-il indispensable de rompre avec la logique, longtemps entretenue, de cloisonnement des savoirs, pour mettre en avant, des curricula de croisements dynamiques et créatifs des savoirs, tels que celui des *Didactiques Convergentes et des Pédagogies appliquées aux différentes disciplines*. Il est grand temps, aujourd'hui, d'opérer une véritable rupture en adaptant les offres de formation à un environnement économique en constante transformation, d'assurer l'insertion des diplômés sur le marché de l'emploi et, enfin et surtout, de faire face aux logiques d'excellence, de compétitivité, d'innovation et de flexibilité, qui ne peuvent reposer que sur la recherche.

Car, d'ores et déjà, il faudra faire preuve d'anticipation et prévoir les nouvelles filières professionnelles qui donneront accès aux métiers de demain. S'adapter aux nouvelles données, induites par une internationalisation des enseignements amènera, sans nul doute, un vent de renouveau au sein des établissements d'éducation primaire, secondaire et supérieure.

Nous préconisons, pour clore cette intervention, la création, sur le modèle de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), d'une institution intergouvernementale, regroupant les états ayant en partage la langue et la culture arabes (ou s'intéressant à ces dernières). Cette structure sera chargée de centraliser toutes les actions permettant de promouvoir et de diffuser la langue arabe et les cultures, qui l'accompagnent, comme elle aura pour tâches d'intensifier la coopération, dans tous les domaines, entre les différents états arabes qui en seront membres. L'adoption d'une charte, pourquoi pas de *l'Arabophonie*, qui précisera son statut et au niveau de laquelle seront consignés les objectifs à atteindre, permettra la programmation d'activités et d'actions concrètes et pérennes, au niveau de :

- L'enseignement de la langue/culture arabes, par une harmonisation des méthodes pédagogiques modernes et efficaces.
- La mise en place d'une politique linguistique cohérente, prenant en compte la diversité des locuteurs et de leurs parlars (ou langues maternelles autre que l'arabe).
- Un système éducatif soucieux de la revitalisation de la langue/culture arabes, par l'élaboration de curricula actualisés, de programmes aux normes internationales (avec un cadre arabe commun de référence aux différents niveaux de langue), ainsi que des manuels scolaires motivants et attrayants.
- La création d'un fonds arabe, pour la production ou la coproduction de films, de chaînes de télévision et de stations de radios arabes, à même de diffuser les différentes cultures du monde arabe.
- L'ouverture d'une agence pour la culture et les arts traditionnels, favorisant la mobilité des artistes et des hommes de lettres, l'organisation de festivals, de jeux et de concours, accompagnés de remise de prix (d'encouragements à l'excellence, à la pertinence et à l'originalité).
- Le développement d'une industrie du livre arabe et de sa traduction de et vers les langues étrangères.
- Un centre de coordination et d'homogénéisation de la langue arabe (avec appui, par le biais de bourses de mobilité) regroupant des chercheurs, qui valoriseraient la langue, par le recours à la terminologie/terminotique, à la linguistique de corpus, au traitement automatique de la langue, à la lexicologie/lexicographie, à la néologie, à la didactique des langues, au cognitivisme, enfin, à toutes les industries nouvelles, à même de régénérer la langue arabe et de lui permettre de s'adapter à la modernité.

Ainsi, cet organisme, centralisateur, sera à même d'empêcher la dispersion de toutes les énergies et sous l'égide duquel les états arabes se référeront pour toute décision opérante, quant à l'insertion de l'arabe dans le concert des langues dominantes, car, comme le précise Benrabah, M. : « Ce n'est pas le génie interne d'une langue qui lui assure son rayonnement, mais ce sont les forces politiques, économiques, sociales et culturelles qui la portent » (Benrabah Mohamed, 2009). Propos qui font référence à l'âge d'or de la langue et des cultures arabes auréolées par Beit-El-Hima. Une langue porteuse de valeurs, d'histoire et de sens, qu'il faudra se réapproprier dans un tourbillon « globalisé » et à laquelle il faudra donner les moyens et les occasions de se fortifier aux autres. Car, les traductions ont toujours contribué à façonner les langues et à les féconder les unes les autres. Comme le précise C. Hagege, « Les langues ne sont pas seulement une donnée secondaire ; elles sont appelées à jouer un rôle de plus en plus stratégique dans le monde de demain ». (Hagège, C, 2000).

Reste à savoir quel arabe privilégier dans la pléthore de dénominations ? Arabe ancien, classique, médian, moderne, littéral ? Là réside l'apport des sciences cognitives et de la didactique, dans la mise en place de contenus et de méthodes appropriées, à même d'enrichir mais également de faciliter la tâche aux apprenants, de même qu'aux chercheurs.

Bibliographie

- Baccouche, T., Dynamique de la langue arabe. Synergie Tunisie, n° 1, 2009.
- Bedjaoui, M., L'enseignement précoce des langues : quelle (s) approche (s) méthodologique(s). Laboratoire Slancom/ Palais de la culture, Alger, 2013.
- Benrabah, M., Devenir langue dominante mondiale. Un défi pour l'arabe. Genève Droz, 2009.
- Dehaene, S., Apprendre à lire. Des sciences cognitives à la salle de classe. Odile Jacob, 2011.
- Delassale, D., Les langues à l'école. Paris, l'Harmattan, 2005.
- Devauchelle, B. Charlier, B. & Daele, M., Intégrer les TIC dans l'activité enseignante. Quelle formation ? Quels savoirs ? Quelle pédagogie ?, Paris, l'Harmattan, 2006.
- Frechette, C., Protéger la langue à l'ère de la mondialisation. Conseil Supérieur de la Langue Française. Québec, 2007.
- Gaonac'h, D., L'apprentissage précoce d'une langue étrangère. Paris, Hachette, Éducation, 2006.
- Hagège, C., Halte à la mort des langues. Paris, Odile Jacob, 2000.
- Oustinoff, M., Plurilinguisme et traduction à l'heure de la mondialisation. Lyon, La Clé des Langues, 2009.
- UNESCO, Vitalité et disparition des langues, <http://www.unesco.org>
- Weiss, F., Jouer, communiquer, apprendre. Paris, Hachette, 2002.
- Wolton, D., L'autre mondialisation. Paris, Flammarion, 2003.